

Liberté Égalité Fraternité

## **Direction des Ressources Humaines**

Division des personnels d'enseignement du 2° degré, d'Education et des Psychologues

Bureau DPE 3 PEGC

Chef de bureau : Mme Catherine NASSOY

Affaire suivie par : Isabelle GURY Tél : 03.83.86.22.54.

Mél: isabelle.gury@ac-nancy-metz.fr

2, rue Philippe de Gueldres CO n°30013 54035 NANCY Cedex Nancy, le 21/02/2022

Le recteur de la région académique Grand Est Recteur de l'académie de Nancy-Metz Chancelier des universités

A

Mesdames et Messieurs les PEGC S/c Madame ou Monsieur le chef d'établissement

Objet: Mouvement intra-académique des PEGC - Rentrée 2022.

**Références :** Note de service du 25/10/2021 publiée au BOEN spécial n°6 du 28 octobre 2021 et les lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels.

## Mouvement intra-académique 2022

En vue d'améliorer la phase de préparation du mouvement intra-académique 2022 des PEGC, il est demandé aux candidats à mutation pour la rentrée 2022 de se faire connaître dès maintenant auprès des services académiques.

Il convient pour cela d'adresser avant le **14 mars 2022** par voie hiérarchique, un courrier sur papier libre au bureau DPE/3, en y indiquant, en ordre préférentiel, les vœux que vous avez l'intention de formuler dans le cadre du prochain mouvement intra-académique.

<u>ATTENTION</u>: Il s'agit là d'une démarche préliminaire à caractère indicatif qui ne pourra en aucun cas être considérée comme un acte de participation au mouvement intra-académique.

Le dépôt officiel des candidatures au mouvement intra-académique se fera :

## Du jeudi 17 mars 2022 à midi jusqu'au jeudi 31 mars 2022 à midi

Seuls les PEGC ayant satisfait à cette procédure durant la période précitée pourront être considérés comme candidats au mouvement intra-académique 2022.

Pour le recteur Pour la secrétaire générale d'académie Pour le secrétaire général adjoint Directeur des ressources humaines Par délégation

La cheffe de la DPE

Coringe LAMBERT